

Rapport d'activité 2022

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Prendre le temps de penser...

Comme le nomme S. Ficher : “Le monde change en permanence, c’est le signe qu’il respire”. Nous vivons dans un monde en perpétuel mouvement et qui ne peut se stabiliser, car il reproduit ses structures, qu’en mouvement. Il faut toujours innover, inventer, être créatif et s’informer.

Cette logique globale mène à une spirale de l’accélération et « La logique d’accélération s’empare de notre esprit et de notre corps[1] » dit Hartmut Rosa. Seulement, nous avons besoin de temps pour nous adapter, pour communiquer, pour inventer notre nouveau modèle de société, pour redéfinir notre façon d’exister et notre façon d’appartenir à notre monde. C’est surtout le signe de la nécessité de réfléchir sur notre façon de placer l’humain au cœur de nos préoccupations, dans l’organisation du « soin », dans l’orchestration du travail entre les différents professionnels, toutes hiérarchies concernées, et enfin, dans le « vivre » ensemble. »

Est-ce que l’analyse des pratiques professionnelles amènerait un temps de pause ? Un espace à ouvrir, où se poser, et déposer ce qui nous préoccupe ?

C’est ce que je souhaite et observe dans la pratique de nos interventions à l’Arsapp. Ce besoin de penser les pratiques d’analyse, notre souci éthique et déontologique dans nos manières de mener un groupe, de le faire penser, d’être réflexif, est au cœur de nos interventions et de notre association depuis maintenant 6 ans. Par son groupe d’intervention ouvert à de nouvelles personnes, et encadré par les membres de comité, l’Arsapp me semble-t-il nous permet de prendre le temps pour mener cette réflexion et pour construire un groupe de confiance où l’on peut dévoiler ses fragilités et ses doutes.

Je remercie donc chaque membre pour son investissement dans notre association qui continue de vivre et de faire sens à travers nos partages.

[1] Rosa, H. (2016). « La logique d’accélération s’empare de notre esprit et de notre corps ». *Revue Projet*, 355, 6-16. <https://doi.org/10.3917/pro.355.0006>

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

FORMATIONS

Le 31 octobre 2022 Formation courte "Faciliter l'intelligence collective" donnée à l'HETSL par Agathe Crespel.

La formation a été proposée et suivie par certains membres de l'Arsapp.

Cette formation aborde la question de la facilitation et de la mise en pratique de dynamiques permettant la mise en mouvement d'un groupe. De plus, nous avons pu expérimenter la technique de la "chaise vide". Technique qui permet à plusieurs personnes de donner la parole à un tiers qui peut être une personne, un groupe, l'entreprise, un projet, etc. La chaise vide est utilisée ici comme un espace virtuel à "un interlocuteur ressource", en plaçant une chaise vide qui le représente. Les personnes se lèvent, viennent derrière la chaise et donnent la parole à l'interlocuteur ressource représenté par cette chaise vide.

Grâce à la gentillesse d'Agathe Crespel, nous avons pu proposer à nos membres, une dizaine d'exemplaires à prix coûtant de l'ouvrage qu'elle a écrit avec Chantal Nève-Hanquet "Faciliter l'intelligence collective" aux éditions Eyrolles. L'ouvrage contient 35 fiches pour innover, co-construire, mettre en action et accompagner le changement.

COLLABORATIONS

L'Arsapp a répondu à la proposition de M. Manuel AGUILA créateur du portail français d'Analyse des Pratiques Professionnelles <https://www.analysedespratiques.com/>

M. Aguila nous a invité, en tant qu'association d'analyse des pratiques professionnelles à créer un partenariat afin de donner une visibilité des praticiennes et praticiens en suisse Romande. Les membres de l'Arsapp domicilié en Suisse peuvent adhérer individuellement et gratuitement à son association pendant 18 mois

Actuellement, la page sur l'APP en Suisse est en ligne :

<https://www.analysedespratiques.com/analyse-des-pratiques-en-suisse>

Par ailleurs, Manuel Aguila a prévu la possibilité pour les structures suisses de poster des appels d'offres en utilisant le formulaire à la page :

<https://www.analysedespratiques.com/recherche-animateur-app-suisse>

LES INTERVISIONS

Pendant l'année 2022, nous avons fait 5 intervisions dans les locaux de l'Essil à Lausanne et en visio-conférence.

Plusieurs nouveaux membres se sont joints à nous et c'est toujours avec intérêt et un grand plaisir que nous accueillons ces nouvelles personnes.

Les intervisions ont plusieurs objectifs. Il s'agit d'un lieu de rencontres et d'échanges bienveillants entre praticien·ne·s sous forme d'un accompagnement mutuel qui permet d'enrichir notre réflexion autour de l'analyse de pratique et de ses différentes formes ainsi que de réfléchir collectivement aux difficultés ou aux situations complexes rencontrées dans la pratique d'un·e des membres du groupe. Pour ce faire, nous utilisons généralement une méthodologie d'analyse de pratique qui nous permet d'une part d'exercer ces dispositifs et d'autre part, de porter un regard méta tant sur la situation amenée que sur le dispositif utilisé et son animation.

Au cours des intervisions que nous avons vécues, le cadre de ces séances a questionné les membres du comité. En effet, le fait de pouvoir s'entraîner, s'améliorer est très intéressant et indispensable dans le cadre des intervisions. Par contre, le fait d'amener une situation réelle et problématique peut induire des attentes. Le comité a trouvé souhaitable de créer un protocole des séances d'intervisions et de leur donner un cadre plus explicite avec une personne qui est garante du cadre de la séance et une autre personne qui est garante de l'animation de l'APP.

Sessions d'intervention en 2022

- **24 janvier 2022 - Par ZOOM**

Roxanne Bruchez Ischi a animé cette intervention en visioconférence.

Le dispositif ARPEGE de Yann VACHER permet de s'entraîner à la réflexivité en individuel et en collectif.

La mise en place de ce dispositif a été créé à partir de la conférence de Yann Vacher "Favoriser l'émergence de la réflexivité dans l'analyse de pratiques". Conférence de Yann Vacher, professeur agrégé à l'Université de Corse et docteur en sciences de l'éducation le jeudi 15 novembre 2018 à la HEP Vaud, dans le cadre des Conférences de Bains 21.

Le dispositif passe par un travail écrit et individuel pour ensuite s'ouvrir au collectif.

C'est intéressant de démarrer par un travail de réflexion individuel pour être plus connecté à soi. Cependant, en termes de restitution à l'exposante, celle-ci n'a pas accès à cette production.

La question du temps à disposition pose question. Dans le cadre de l'intervention, nous étions limités dans les temps d'analyse et nous n'avons pas pu aller très loin. Yann VACHER préconise 3 heures pour ce protocole. Cependant, la phase de modélisation est intéressante car elle amène la réflexion ailleurs que dans le discours.

Ce dispositif semble moins au service de la situation exposée que de l'entraînement à la réflexivité.

- **16 mars 2022 à Lausanne**

Catherine Rinuy a animé cette intervention.

Jeu cartes "Mise en Jeu" de Francis LOSER.

Jeu de 5 cartes comprenant 5 questions chacune. On les utilise après avoir finalisé les questions de clarification. On repartit les cartes entre les participants. La personne qui amène la situation tire deux dés. Le premier indique la couleur de la carte et le deuxième, le numéro de la question.

Ce dispositif nous semble utile surtout pour un groupe de novices. Cela permet d'approfondir et d'élargir davantage le questionnement pour intégrer le type de question pertinent pour cette partie (forme et contenu).

Toutefois, les questions sur les cartes ne sont pas toujours très simples, ou faciles à comprendre. De plus, elles ne sont pas simples à incarner lorsqu'elles sont posées.

- **23 mai à Lausanne**

Armande von Wyss a animé cette intervention.

Exploration de pratique. « Montrer autrement » (Méthodologie de Stéphane Michaud)

C'est un temps après le temps des questions qui permet de donner, à celui qui se présente, quelque chose sous forme d'image ou de métaphore, de jeu de rôle, sculpture, mot, titre de film, de livre, ou une émotion sur ce que les participant-e-s voient de la situation.

Dans la configuration de l'intervention, un premier sous-groupe montre comment il voit la situation en la représentant par des figurines d'animaux. L'autre sous-groupe représente ce que pourrait être la situation idéale. Chaque sous-groupe s'est exprimé pour expliquer sa représentation. Le sous-groupe est un espace intéressant pour l'élaboration d'idées et de visions différentes mais complémentaires.

L'outil des animaux fait appel à l'imagination et au symbolique. Cette modalité a permis de bouger physiquement et de mobiliser l'énergie du groupe. Cependant, cette modalité demande du temps.

- **12 septembre à Lausanne**

Angèle Bilemjian a animé cette intervention.

Animation du GEASE type en 4 phases et Utilisation d'outils de médiation

Les quatre phases sont la narration, la phase de questionnements, les ressentis du groupe avec l'utilisation d'un photolangage (carte dixit) puis les hypothèses de compréhension. Le choix de la situation et la phase méta sont des phases à part.

A la fin du processus, l'exposant-e a été invité-e à tirer des dés qui ont des dessins sur chaque face pour exprimer son ressenti sur l'ensemble du processus suite aux pistes d'action proposées.

L'utilisation des outils de médiation est pertinente et permet de nommer les ressentis.

- **16 novembre à Lausanne**

Sandrine Racine a animé cette intervention.

Échange entre pairs autour de thématiques avec l'utilisation de photolangage pour démarrer et protocole souple pour mobiliser l'intelligence collective.

VIE DE L'ASSOCIATION

Cette année 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux membres avec des profils et des expériences variées. Nous remercions chaleureusement chacun-e d'entre eux.elles pour avoir enrichi l'association et les interventions par leur présence, les réflexions apportées, ainsi que les approches et les dispositifs d'analyse de pratiques partagées.

Merci à Angèle Bilemjian, Jean-François Cremona, Marco Ferreira Valente, Anita Gindraux, Isabelle Girardet, Elisabeth Polezzi et Sandrine Racine. Certain-e-s d'entre elles.eux ont rejoint l'association à l'issue de leur formation dans le CAS en analyse des pratiques professionnelles à l'HES-SO de Genève. Par ailleurs, Angèle et Isabelle avaient effectué au courant de l'année 2021, leur stage d'observation au sein de notre association.

Le comité a également connu des changements importants avec le départ du comité de Frédéric Charrin, qui est resté membre de l'Arsapp. Nous le remercions vivement pour avoir, depuis sa fondation, renforcé l'association et les valeurs de l'analyse des pratiques professionnelles en son sein. Nous regrettons également le départ de Giordano Furlanetto et ses talents de vérificateur de comptes notamment, également membre fondateur de l'association.

C'est avec beaucoup de joie que nous avons accueilli Angèle Bilemjian et Sandrine Racine en qualité de nouveaux membres du comité, celles-ci ont appuyé plusieurs tâches du comité de l'association. En particulier Sandrine, par l'élargissement de notre visibilité auprès d'une nouvelle plateforme associative d'analyse des pratiques avec la France voisine.

De plus, il nous semble important de donner la parole aux membres de l'association, sur leur ressenti et sur l'utilité des interventions que nous organisons. Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui ont accepté de s'exprimer.

« Nos rencontres entre pair·e·s sont pour moi une occasion non seulement d'échanger sur nos pratiques, mais aussi d'offrir un espace d'expérimentation sans jugement. Nos regards croisés permettent à chacun·e de progresser. C'est appréciable ».

Pascale L.

« Faire partie du réseau des membres de l'Arsapp me permet, d'une part, de partager et de nourrir mes réflexions et questions de praticien d'APP, et d'autre part, de m'outiller et de réajuster ma posture professionnelle afin de mener à bien mes interventions »

Marco F. V.

« De manière générale, mon ressenti est positif par rapport aux différentes séances auxquelles j'ai pu participer. Cela se retrouve au niveau de l'accueil que j'ai reçu comme nouveau membre lors de mon arrivée, il y a un peu plus d'une année. Et, cela se reproduit dès qu'une nouvelle personne intègre le groupe.

Ensuite, le cadre favorise une sécurité lors de la prise de parole ou lors des différentes interventions que j'ai pu faire (présentation d'une situation).

Je peux affirmer que je me sens écouté par les différents participants et cela me donne le désir de continuer à venir et partager des moments avec l'ARSAPP.

Le premier apport que je trouve au niveau des séances et le fait de pouvoir rencontrer des personnes qui vivent et qui mettent en pratique l'analyse de pratiques professionnelles dans leurs activités. Le fait de venir seulement permet de se sentir un peu moins seul lorsque l'effervescence de la formation (CAS) se termine et qu'il faut se confronter aux groupes et aux équipes, je sais qu'il y a cet espace plusieurs fois par an et c'est précieux pour moi.

Le fait que des propositions et des techniques différentes soient essayées au sein du groupe me permet aussi soit de les mettre en place dans ma pratique ou, soit de tirer de nouvelles pistes de réflexion pour ma prise en charge de groupe.

Enfin, le travail de méta-analyse qui se déroule dans le dernier temps des séances me permet de mieux cerner et de vivre l'intelligence collective dans le groupe ».

Jean-François C.

PARTAGER SON EXPERTISE

Le [numéro 23 \(novembre 2022\) de la Revue de l'Analyse des Pratiques Professionnelles](#) accueille pour une publication notre ancien vice-président et membre de l'association, Frédéric Charrin. Son article "Conception sur mesure d'un guide d'animation pour les Analyses de Pratique entre Professionnels dans une école supérieure" se compose de deux parties, téléchargeables séparément et en libre accès.

- Un guide pour l'animation de groupes d'Analyse de pratiques, utilisé par les étudiants et les intervenants de l'ARPIH

- Un article retraçant la conception de ce guide, prenant en compte les paramètres contextuels et les finalités de formation, sous l'angle de l'ingénierie pédagogique

Cette démarche de publication est parallèle à l'expérimentation d'ateliers d'APP réunissant les Éducateurs et les MSP au sein des mêmes groupes, dès cette année à l'ARPIH, dans le cadre des nouveaux PEC.

Bravo à Frédéric pour ce travail de qualité et pour la démarche de partage en offrant un guide très utile pour les praticien·ne·s intéressé·e·s.

SITE INTERNET

L'association ainsi que ses membres vont bénéficier avant l'été 2023 d'une visibilité accrue grâce à la mise en ligne de son site internet.

Nous visons trois types de publics : les membres, les praticien·ne·s en analyse de pratique professionnelle susceptibles d'être intéressé·e·s à rejoindre l'association ainsi que les institutions à la recherche d'information autour de cette approche et/ou à la recherche de praticien·ne·s pouvant répondre à leurs besoins.

Les membres auront accès à un espace de ressources et d'informations. Il y aura, par exemple, des textes de référence, des outils, ou encore les notes prises lors des interventions.

Nous tiendrons à jour une rubrique publique relayant les informations sur des évènements, formations, colloques ou toute autre information utile pour la formation continue de nos membres.

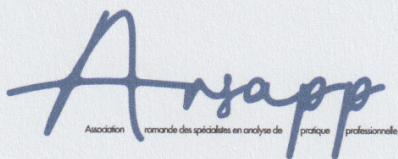
Une autre partie donnera des informations sur l'association ainsi que les démarches pour devenir membre. Nous espérons ainsi attirer de nouvelles personnes à rejoindre notre association.

Enfin, les institutions à la recherche d'un·e intervenant·e trouveront des explications sur l'approche et la méthode ainsi que l'annuaire des membres.

L'ANNUAIRE DES MEMBRES

L'annuaire sera disponible sur le site internet de l'association afin de le rendre accessible à toute organisation à la recherche d'un praticien ou d'une praticienne en analyse de pratique professionnelle. Il a pour but de permettre à nos membres de se présenter brièvement, de mettre en avant leurs spécialités et de rendre disponible leurs coordonnées pour les potentiels mandataires institutionnels.

RAPPORT DU TRÉSORIER



Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis,

Conformément aux dispositions des statuts et en ma qualité de trésorier de notre association, j'ai le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes pour l'exercice de l'année qui vient de s'écouler du **1 janvier au 31 décembre 2022**. Notre association a clôturé les comptes de son exercice comptable de l'année 2022, le **31 décembre 2022**.

Je vous rappelle que notre comptabilité est tenue selon la comptabilité classique de l'associatif en tenant l'inventaire de ses réserves et de ses investissements. En outre, elle établit régulièrement un rapprochement bancaire qui lui permet d'établir la réalité de la trésorerie disponible de l'association. L'ensemble des opérations de saisies des dépenses et des écritures comptables ont été effectuées par Armande von Wyss, présidente de l'association et Christophe Bédard, membre du Comité avec fonction de trésorier. Les statuts de l'association stipulent leur double signature pour libérer les paiements.

Enfin, à la suite de cet exposé, je vous soumetts les présents comptes à votre approbation par l'intermédiaire des vérificateurs des comptes.

Le résultat net comptable :

Le capital au 1 janvier 2022 s'élève à **4351,95.- CHF** provenant du solde des exercices comptables précédents.

- Recettes : Comme chaque année, toutes nos recettes proviennent des cotisations de nos membres. Leur montant s'élève à **1780.- CHF** ce qui représente une augmentation par rapport à l'exercice précédent.

- Dépenses : Au cours de cet exercice 2022, le montant total des dépenses s'élève à **704,55.- CHF**.

Le capital de l'exercice s'élève à 5427,40.- CHF, au 31 décembre 2022.

En conclusion, il y a lieu de considérer que la comptabilité de l'exercice 2021 de notre association ne présente pas de signe d'alerte particulier et s'inscrit dans un développement logique de son activité. Le nombre des adhérent.e.s est stable, à **18 personnes**. Nous pouvons ainsi envisager de mettre en place des projets nouveaux, sans pour autant mettre en danger l'assise financière de notre association.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Mai 2023

Document rédigé par : Christophe Bédard, trésorier ARSAPP, chemin du Vegney 10, 1162 St Prex, 079.648.23.20, christophebedard@gmail.com

RAPPORT DES RÉVISEURS DES COMPTES

Rapport des réviseurs des comptes pour l'année 2022 relatif aux comptes annuels de l'association ARSAPP à l'attention de l'assemblée générale

En notre qualité de réviseurs des comptes, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan de l'ARSAPP pour l'exercice se terminant au **31 Décembre 2022**.

La tenue de la comptabilité incombe au comité alors que notre fonction est de contrôler et d'évaluer cette dernière.

Compte tenu des examens effectués nous confirmons que :

- Les soldes des comptes du bilan sont justifiés,
- Les justificatifs correspondent à la comptabilité,
- La comptabilité incombe est tenue correctement et selon les règles de l'art.

Sur la base de notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels de l'association répondent aux dispositions du droit suisse et des statuts.

Nous recommandons l'adoption des présents comptes annuels de l'association faisant apparaître un total des produits de de **1'580.00 CHF**, un total des charges de de **504.55 CHF** laissant un résultat bénéficiaire de **1'075.45 CHF**, pour un capital de **5'427.40 CHF** au 31.12.2022.

Lieu, date : *St Prex, le 6 juin 2023*

Les réviseurs de l'association :

Noms Réviseurs :

1- M. David Junod

2- M. Michael Décombaz

Signature 1

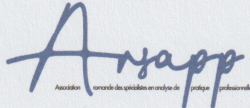
Signature 2

Document rédigé par :

Christophe Béday, trésorier ARSAPP – Chemin de Vegney 10 – 1162 St Prex – 079.648.23.20 –
bedaychristophe@gmail.com

COMPTES ARSAPP

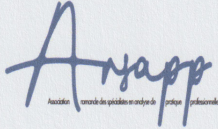
BILAN 2022



Bilan 2022

	Actif	Passif
CCP	5 427,40 CHF	
Capital 01.01.2022	4 351,95 CHF	
Résultat de l'exercice	1 075,45 CHF	
Capital au 31.12.2022	5 427,40 CHF	5 427,40 CHF
Total	<u>5 427,40 CHF</u>	<u>5 427,40 CHF</u>

COMPTE PERTES ET PROFITS 2022



Compte de Pertes et Profits 2022

	Charges	Produits
Cotisations		1 580,00 CHF
Locations salles	200,00 CHF	
Intérêts et frais bancaires	155,10 CHF	
Site Internet	149,45 CHF	
Bénéfice de l'exercice	1 075,45 CHF	
	<u>1 580,00 CHF</u>	<u>1 580,00 CHF</u>

COMPTE BANQUE 2022

		Crédit	Débit	Concerne
Banque au 1 janvier		4351.95		
Cotisations annuelles		1 780,00		Membres ARSAPP
Infomaniak	1.12.22		155,10	Hebergement site internet
Fondation Clair-Val	22.11.22		200,00	Location salle pour séances
Banque Alternative Suisse			149,45	Frais bancaires annuels
Martine Charbon	18.03.22		100,00	remboursement coti en trop
Armande Von Wyss	18.03.22		100,00	remboursement coti en trop
Total		<u>6 131,95</u>	<u>704,55</u>	
		<u>5 427,40</u>	-	

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Positionnement de l'ARSAPP

Le comité souhaite davantage faire connaître et rendre visible l'ARSAPP. Aussi, nous aimerions présenter l'Association et ses prestations auprès d'écoles qui forment à l'accompagnement et/ou à l'analyse de pratique professionnelle mais aussi plus largement auprès d'autres établissements de formation en considérant que l'analyse de pratique est une démarche de formation. Les visites dans les écoles pourront s'effectuer chaque fois par deux membres du comité.

Le comité envisage de se positionner, comme le ferait une association professionnelle, en prenant position sur les tarifs d'intervention et en faisant des recommandations à ses membres lorsqu'ils font une offre.

Site internet

Le site internet sera actif avant l'été 2023. Nous veillerons à le faire évoluer en fonction des retours-utilisateurs des membres et des analyses relatives à sa fréquentation.

Promotion des membres

Un annuaire visibilise nos membres et sera accessible sur notre site internet. Il fait l'objet d'une refonte complète afin d'améliorer sa mise en page et son visuel. Il sera prêt début 2023.

Il n'y a aucune obligation pour les membres de figurer dans l'annuaire. Cependant, tout membre intéressé est invité à nous transmettre son profil.

Nous continuons à être le relais pour des mandats que nous font déjà parvenir l'ARPIH, l'HETS ou l'ECG-Ge. Nous espérons élargir le réseau d'institutions qui nous adressent leurs besoins d'intervenant·e·s.

Prochaines interventions

- Lundi 16 janvier 2023 de 19h00 à 21h00, à distance
- Mercredi 15 mars 2023 de 19h00 à 21h00
- Lundi 15 mai 2023 de 19h00 à 21h00
- Lundi 11 septembre 2023 de 19h00 à 21h00
- Mercredi 15 novembre 2023 de 19h00 à 21h00
- Lundi 15 janvier 2024 de 19h00 à 21h00, à distance
- Lundi 11 mars 2024 de 19h00 à 21h00
- Mercredi 22 mai 2024 de 19h00 à 21h00

Accueil des stagiaires du CAS de l'HETS

L'Arsapp reste ouverte à la possibilité d'accueillir des stagiaires en formation dans le cadre du CAS de spécialistes en analyse des pratiques professionnelles de la Haute Ecole de Travail Social (HETS) de Genève et de Fribourg. Cependant, contrairement aux années précédentes, nous nous positionnons comme une ressource de remplacement en dernier recours dans le cas où des étudiants n'auraient pas de terrain d'observation pour valider les heures de stage demandées dans le module 3.

Notre position s'explique par le fait que le groupe d'intervention ne représente pas dans son fonctionnement un groupe d'analyse de pratique conventionnel.

Les participant·e·s peuvent changer d'une session à l'autre, ce n'est jamais la même personne qui anime et il manque tous les processus propres à la constitution et la vie d'un groupe d'APP.

Partager son expertise

Le comité encourage ses membres à partager leur expertise et est ouvert à tout type de propositions allant dans ce sens.

Un article est en cours d'écriture pour la revue Le Sociographe avec pour thème un témoignage autour du cadre déontologique et éthique du dispositif d'intervision de l'Arsapp.

La HEPL invite les membres à présenter leur pratique et l'association. Il est prévu de prendre contact avec la responsable du DAS d'accompagnement pour définir les prochaines étapes.

Toujours en cours, la réflexion sur la possibilité d'offrir un espace complémentaire aux interventions. A ce jour, nous imaginons proposer de traiter une thématique ou une problématique, deux fois par an par exemple, en visioconférence de préférence de façon à permettre un maximum de membres de participer et cela sous un format d'une heure trente. Cela pourrait prendre la forme d'un échange de pratique autour de différents thèmes à chaque fois.

REMERCIEMENTS

Aux vérificateurs des comptes, Monsieur David Junod et Monsieur Michael Décombaz.

LE COMITÉ

Présidente	Armande von Wyss
Secrétaire	David Munuera
Trésorier	Christophe Beday
Membre	Angèle Bilemjian
Membre	Roxanne Bruchez Ischi
Membre	Sandrine Racine



Correspondance :
ARSAPP
c/o David MUNUERA
Chemin du 23-Août, 1
1205 Genève

ARSAPP
1223 Cologny
IBAN : CH23 0839 0035 5609 1000 8

Alternative Bank Schweiz AG
4601 Olten 1 Fächer
CCP: 46-110-7

✉ info@arsaap.ch ☎ +41 79 747 81 85
<https://www.arsapp.ch>